

Je suis opposé à ce projet éolien de Cernay en raison de son impact sur la biodiversité, et plus spécialement sur l'avifaune en migration dont l'état initial présente de sincères et forts éléments nécessitant l'évitement de cette zone:

Plus de 2000 individus ont été observés, dont près de 1500 en migration active. Ce futur parc éolien se situe donc clairement sur un axe de migration actif.

On peut lire page 146/239 :

**« Au moins 21 espèces d'oiseaux en migration active ont été mises en évidence au cours des inventaires réalisés en périodes postnuptiale et pré-nuptiale. A celles-ci s'ajoutent 13 espèces uniquement observées en stationnement migratoire et 4 espèces en transit, pour un total de 2218 individus observés (dont 1471 en migration active).**

*Les observations d'oiseaux migrants concernaient majoritairement des passereaux communs, même si quelques rapaces patrimoniaux plus rares ont également été notés en stationnement dans les espaces ouverts (Faucon émerillon) ou en migration active (Faucon hobereau). En ce qui concerne les hauteurs de vols, les migrants ont été observés à des altitudes très variables en fonction des espèces. Les groupes de passereaux volaient la plupart du temps à quelques dizaines de mètres au-dessus du sol (hauteur souvent inférieure à 50 m), même si certaines espèces telles que les hirondelles et Pipits farlouses volaient aussi régulièrement plus haut. Les espèces de plus grandes tailles (Buse variable, Epervier d'Europe, Grand Cormoran) avaient plutôt tendance à voler à des hauteurs comprises entre 50 et 200 mètres »*

*Par ailleurs, il est important de préciser que même si elles n'ont pas été contactées au cours des inventaires, de nombreuses autres espèces sont susceptibles de survoler le secteur d'étude, voire d'y stationner en période de migration et d'hivernage : Milan royal, Bondrée apivore, Circaète Jean-le-Blanc, Busard des roseaux, Faucon pèlerin, Cigogne blanche, etc.*

Cet axe de migration est emprunté par des espèces dont le vol est à hauteur des pales d'éoliennes : Comme mentionné dans cette étude, Buse variable, Epervier d'Europe, Grand Cormoran volent à des hauteurs comprises entre 50 et 200 mètres.

A ces hauteurs de vol, on peut également rencontrer Milan royal, Bondrée apivore, Circaète Jean-le-Blanc, Busard des roseaux, Faucon pèlerin, Cigogne blanche.

Au vu de ces éléments, les enjeux sur l'avifaune en période de migration s'avèrent très forts.

Sans mesure d'évitement ni de réduction possible, vous ne pouvez que rendre un avis défavorable.